

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 mois 3 mois 6 mois 1 an
Suisse... Fr. 1 50 4 75 7 50 13
Etranger... 2 80 7 13 50 28
Abonnement par la poste 20 cent. en plus.

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG
PRIX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Location (Fribourg, Lausanne, etc.) and Price per line/day.

Nouvelles du jour

Recul roumain derrière l'Argesch. La menace contre Bucarest. Succès des Alliés en Macédoine. M. Lloyd-George reste en fonctions.

Le faible espoir qui restait aux Roumains de rétablir leurs affaires en refoulant l'aile droite de l'adversaire, au sud de Bucarest, s'est évanoui. Le bulletin russe d'hier annonce que Mackensen a fait avancer des renforts sur le point menacé et qu'il a repris l'avantage; il est maître de la localité de Gradista, située sur l'Argesch, à l'endroit où le chemin de fer Bucarest-Giurgiu traverse la rivière; c'est-à-dire que Mackensen a rejeté les Roumains de l'autre côté de l'Argesch.

La manœuvre roumaine qui a failli changer le sort de la bataille était habile. En attaquant dans la direction d'Alexandria, les Roumains menaçaient les communications de Mackensen à travers le Danube. La situation du chef allemand a été critiquée, car le bulletin autrichien nous apprend que l'offensive adverse est arrivée jusqu'à Dragonesti, qui n'est qu'à une vingtaine de kilomètres d'Alexandria. Si le succès des troupes russo-roumaines s'était développé et qu'elles eussent réussi à faire perdre à l'adversaire le contact avec la ligne du Danube, toute l'entreprise austro-allemande aurait été mise en péril. Pour faire pencher définitivement la balance, il aurait fallu que quelques divisions russes vinssent à la rescousse de l'aile droite roumaine, au nord de Bucarest, pour l'aider à soutenir le choc de l'armée Kraft, débouchant de Pitești. Mais tous les renforts russes disponibles avaient été jetés dans l'attaque de l'aile gauche. La première armée roumaine, déjà durement éprouvée depuis les combats de l'Oltu, n'a pas eu la force de tenir le temps qu'il aurait fallu; tandis que le groupe sud gagnait du terrain, elle en perdait; Falkenhayn voyait qu'il en viendrait à bout tout seul et les réserves austro-allemandes furent lancées tout entières au secours de Mackensen qui faiblissait et qui, avec leur secours, reprit le dessus.

Actuellement, les Austro-Allemands ont franchi l'Argesch sur tout son parcours entre Pitești et la ligne Bucarest-Alexandria. Au sud de cette ligne, Mackensen paraît être encore retenu sur le bord occidental de la rivière.

Au nord de Bucarest, la première armée roumaine, qui refluit sur la capitale, après avoir été battue par le groupe Kraft, est venue se jeter sur un autre groupe ennemi qui venait de traverser l'Argesch derrière elle, dans la direction de Titu.

Plus au nord, Targovistea a été enlevée par la colonne austro-allemande descendue de Campolung. Le danger s'approche de Ploesti et la situation des troupes roumaines combattant dans la vallée de la Prahova commence à devenir moins sûre.

Mais c'est le sort de Bucarest qui va se décider tout d'abord. Le groupe austro-allemand qui a traversé l'Argesch à l'ouest de la capitale roumaine est en ce moment devant les forts de la place.

Dans les Carpathes, les attaques russes ont diminué de violence; sur le front moldave, elles continuent avec la même vigueur. En Dobroudja, le barrage élevé par Mackensen entre Cernavoda et Constanza ne semble pas avoir couru de risque grave, bien que les Russes se soient rendus maîtres de la tête ouest du viaduc de Cernavoda, sur la rive gauche du Danube. C'est là moins une menace contre Mackensen qu'une précaution contre le projet qu'il pourrait avoir de jeter des troupes à travers le fleuve dans la direction Fetesti-Bucarest.

En Macédoine, les Alliés ont délogé l'adversaire de diverses positions à l'est de la Tcherna.

Sur le théâtre occidental, une attaque anglaise s'est produite au sud de Bapaume, vers Varlencourt. L'artillerie est très active au nord de la Somme.

Sur le front de la Duna, les Russes ont prononcé une offensive au sud de Duinsk.

La Chambre française, réunie en comité

secret, a siégé dimanche; elle a siégé hier et elle siégera encore aujourd'hui. Cela fait huit séances secrètes et l'on croit que cela suffira. Les députés auront été saisis des secrets gouvernementaux qu'ils désiraient connaître, et les événements de Roumanie, ainsi que la mobilisation des civils en Allemagne, leur auront probablement fait comprendre que le moment était mal choisi pour changer les chevaux du char ministériel. S'il y a un léger remaniement du cabinet, ce sont des membres comme le général Roques et le socialiste Marcel Sembat, qui en partiront, tandis que M. Briand serait fortifié et que même, semble-t-il, il pourrait en sortir avec des pouvoirs plus étendus, qui font prononcer le mot de dictature. Il ne s'agit pas d'une dictature à la Napoléon, qui l'acheminerait au pouvoir suprême, mais d'une façon de fortifier le pouvoir exécutif en le débarrassant des entraves législatives et en lui permettant de prendre de graves mesures de salut public, comme la mobilisation des civils, sans être obligé de les faire discuter par les Chambres.

Mais que devient M. Poincaré dans cette affaire? Il reste ce qu'il est et ce qu'il veut être: un président qui représente, mais qui ne gouverne pas.

Ce sont les soucis de l'heure présente qui ont dicté à M. Lloyd-George sa démission du cabinet anglais. Mais, l'énergie ministre n'a voulu que secouer la maison pour en faire tomber les pièces vermoulues. Lui, la clef de voûte, restera. M. Lloyd-George veut que le ministère soit débarrassé de certains empêchements qui mettent obstacle aux mesures promptes et salutaires. Encore la mobilisation des civils probablement. George V et M. Asquith sont d'accord pour acquiescer aux désirs de M. Lloyd-George, qui acceptera de continuer ses fonctions, sans obtenir tout ce qu'il réclamait. Le terrible homme se serait accommodé d'un conseil supérieur de la guerre de quatre membres: Carson, Bonar Law, Henderson et lui.

M. Asquith n'accepte pas ce projet intégralement.

Le nouveau premier ministre russe, M. Trépof, a repris la tradition des grands discours ministériels, qui avait été interrompue pendant le consulat de M. Stürmer. La longue harangue de M. Trépof, que le télégraphe a fait connaître hier, donnerait-elle la clef du changement qui s'est produit dans le personnel gouvernemental russe? L'ascension et la chute de M. Stürmer sont une des énigmes de cette guerre. Pourquoi M. Sazonof a-t-il dû partir? Quel rôle M. Stürmer, son remplaçant, a-t-il eu à remplir? Pourquoi, brusquement, a-t-il passé la main à M. Trépof, qui semble bien être un Sazonof numéro deux, s'il n'est pas simplement un intérim préparant le retour de M. Sazonof?

Quand on cherche une réponse à ces points d'interrogation, on reste frappé de deux ou trois faits.

Premier fait: le règne de M. Stürmer a été marqué par une éclosion singulièrement active de bruits de paix séparée entre la Russie et les puissances centrales.

Deuxième fait: aussitôt M. Stürmer tombé, la presse de Londres et de Pétrograd a annoncé à grande sonnerie de cloches la formation d'une union financière anglo-russe, événement qui a été célébré par des échanges de discours on ne peut plus cordiaux.

Troisième fait: M. Trépof annonce solennellement du haut de la tribune de la Douma que l'Angleterre, la France et l'Italie ont définitivement promis à la Russie les clefs du Bosphore, c'est-à-dire la possession de Constantinople et des Dardanelles.

On peut-on soupçonner que la Russie, pour obtenir de ses alliés des secours financiers plus larges que ceux qui lui furent oc-

troués naguère et pour leur arracher un consentement définitif et catégorique à ses prétentions sur Constantinople, a boudé quelque temps l'Entente et que M. Stürmer a eu pour rôle de marquer ce refroidissement et d'inquiéter la France et l'Angleterre par des velléités de rapprochement avec Berlin?

Sa tâche accomplie et l'effet voulu produit, M. Stürmer devait disparaître, sacrifié sur l'autel de la réconciliation.

Et M. Trépof a pu déclarer au peuple russe, afin de le disposer aux nouveaux holocaustes qu'on attend de lui, qu'il se bat pour la possession de la Corne d'Or et pour s'ouvrir la route de la Méditerranée.

Si l'on veut bien se souvenir que M. Grey, il y a pas plus d'un an, tenait un langage fort évasif sur la question de Constantinople, on devra convenir que le discours de M. Trépof annonce une grande victoire diplomatique de la Russie. Cette victoire paraît bien être le prix de la partie mystérieuse qui s'est jouée ces derniers mois.

Le Consistoire

Les nouveaux cardinaux

Rome, 4 décembre. Le Pape a tenu ce matin, au Vatican, un consistoire secret pour la nomination de nouveaux cardinaux et évêques, en présence de vingt-huit cardinaux, dont leurs Eminences Amette, Billot, Burne, de Cabrières, Frühwirth, Gasquet, van Rossum.

Le Pape a prononcé une allocution. Ensuite il a annoncé la nomination des nouveaux cardinaux suivants: La Fontaine, patriarche de Venise; Sbarretti, assesseur du Saint-Office; Dubourg, archevêque de Rennes; Dubois, archevêque de Rouen; Ranuzzi, majordome des sacrés palais; Boggiani, assesseur de la congrégation consistoriale; Ascalesi, archevêque de Bénévent; Maurin, évêque de Grenoble; Marini, secrétaire du tribunal de la signature apostolique; Giorgi, secrétaire de la congrégation du Concile. Le Pape a annoncé ensuite la nomination de plusieurs évêques. Le Pape a annoncé également qu'il se réservait la nomination de deux autres cardinaux. La cérémonie s'est terminée vers midi.

Mgr La Fontaine, patriarche de Venise, où il est le second successeur de Pie X, descend d'une famille genevoise, établie depuis longtemps à Viterbe. Il est très connu à Rome, où il a joué un rôle important sous Pie X, notamment pour les réformes liturgiques du Bréviaire et dans les procès pour les canonisations des saints, qui dépendaient de lui, à titre de secrétaire de la congrégation des Rites. Né en 1860, le cardinal La Fontaine a 56 ans.

Mgr Sbarretti a passé toute sa vie dans la carrière diplomatique: il a été successivement auditeur de la délégation de Washington, évêque de la Havane, au moment où l'île de Cuba venait d'être envahie par la guerre hispano-américaine à la domination espagnole, puis en 1902, délégué apostolique au Canada. Rappelé par Pie X en 1910, il a été depuis lors secrétaire de la congrégation des Religieux, et en juin 1914, assesseur du Saint-Office où il succédait au cardinal Serbelloni.

Le cardinal Dubourg, archevêque de Rennes, est né en 1842, dans le département des Côtes-du-Nord. D'abord évêque de Moulins, il fut sacré en 1893, et célébra, en janvier prochain, ses noces d'argent épiscopales. Il jouit d'une estime universelle.

Le cardinal Dubois est né au Mans, en 1856. Il devenait évêque de Verdun en 1901 et archevêque de Bourges en 1909; enfin, il succédait, en mars dernier, à Mgr Fuzet, décédé, sur le siège archiepiscopal de Rouen. Doué d'une grande activité, le cardinal Dubois a déjà risqué en détail la plus grande partie de son nouveau diocèse. Partout, le clergé et les fidèles ont été conquis par son affabilité, son esprit d'a-propos, l'intérêt qu'il portait à toutes les œuvres.

Le cardinal Ranuzzi, originaire de Bologne, est né en 1857. Il fut, à la nunciature de Paris, auditeur, sous Mgr Lorenzelli, de 1899 à 1903. Mgr Ranuzzi devint, en rentrant de Paris, évêque de Lorette; puis, en 1911, maître de chambre de Pie X, et, en 1914, majordome de Benoît XV.

Mgr Boggiani, né en 1863, est originaire du Piémont, compatriote de Pie V, qu'il a suivi dans l'ordre des Frères Prêcheurs. Profès dominicain avant l'âge de 20 ans, il a été tour à tour missionnaire à Constantinople, prieur à Raguse, en Dalmatie, recteur du Collège de Gratz, en Autriche, curé de la paroisse Sainte-Marie in castello, à Gènes, et professeur de droit ecclésiastique au séminaire de cette ville, vicaire apostolique, sous Pie X, des diocèses de Vérone, Milan, Bologne, évêque d'Adria en 1908, et, enfin, délégué apostolique au Mexique. La révolution le fit rentrer presque aussitôt en Italie, où Pie X lui confia l'administration apostolique du diocèse de Gènes, troublé par le refus de l'exequatur royal à l'archevêque nommé, Mgr Caron. En juillet 1914,

Mgr Boggiani devenait secrétaire de la Congrégation consistoriale, ce qui impliquait les fonctions de secrétaire du Concile, et la promotion à plus ou moins bref délai au cardinalat.

Mgr Ascalesi est né à Casalmuro (diocèse de Naples) en 1872. Il a été vicaire, puis curé de San Bartolomeo, à Montefalco (province de Pérouse). Il a été évêque de Muro-Lucano (Italie méridionale) en 1909, puis a été transféré à Sainte-Agathe des Goths (province de Naples) en 1911. Il a succédé, en 1915, à Monseigneur Bonazzi, sur le siège archiepiscopal de Bénévent.

Mgr Louis-Joseph Maurin est né à La Cotal, diocèse de Marseille, en 1859. Ses études théologiques terminées au Séminaire français, à Rome, il fut ordonné prêtre en 1882, et nommé professeur à l'Institut Belzunce. Il devint successivement curé de plusieurs paroisses importantes, puis, vicaire général de Marseille en 1905, recteur de Notre-Dame de la Garde en 1909.

Il fut nommé évêque de Grenoble en 1911 et archevêque de Lyon, dernièrement.

Simple, modeste, travailleur infatigable, doué d'un grand esprit de justice, aimant à se rendre compte des choses par lui-même, homme de vues pratiques, prenant lentement ses décisions mais s'y tenant absolument, ferme et bon à la fois, au surplus doué d'un vrai zèle et d'une forte doctrine, le nouveau primat des Gaules et le nouveau cardinal est un des prélats qui font le plus d'honneur à l'Eglise de France.

Mgr Marini est né à Rome même en 1843. Très savant, surtout dans les questions orientales, il a été l'un des collaborateurs de Léon XIII, pour le mouvement de retour des Eglises d'Orient. Il a fondé dans ce but une revue intéressante, le Bessarione. Léon XIII, qui l'aimait beaucoup, l'avait nommé son camérier secret, participant. Sous Pie X, il était devenu secrétaire du Tribunal suprême de la Signature papale de justice.

Mgr Giorgi est né à Valmontone (province de Rome) en 1856. Il fut ordonné prêtre à Saint-Jean de Latran dans la même oration que Benoît XV, le 22 décembre 1878. Mgr Giorgi est un prélat de la carrière, comme on dit à Rome, de ceux qui vieillissent dans les administrations du gouvernement central de l'Eglise. Il a été sous-secrétaire de la Congrégation des évêques et Réguliers, auditeur de Rote, régent de la Pénitencierie, secrétaire de la Congrégation du Concile. Il sera partie de ce groupe de cardinaux rompus à toutes les affaires que le Saint-Siège est appelé à diriger et à juger.

Suivant la coutume, demain soir mercredi, le Pape remettra lui-même la barrette aux nouveaux cardinaux, en prononçant un discours relatif aux raisons qui les ont désignés à son choix.

L'imposition du grand chapeau rouge aura lieu solennellement dans le Consistoire public de jeudi, qui sera aussitôt suivi d'un autre Consistoire secret.

A ce Consistoire public, douze cardinaux recevront le chapeau, puisqu'à ceux publiés le 4 s'adjoindront les deux cardinaux Scapinelli et Frühwirth, créés l'un et l'autre dans le Consistoire du 6 décembre.

Rome, 4 décembre. Le cardinal Frühwirth n'assistait pas au consistoire du 4 décembre.

L'Observateur Romano annonce que le Pape a nommé Mgr Aversa nonce en Bavière et Mgr Scapardini nonce au Brésil.

Rome, 4 décembre. Au consistoire de lundi matin, le Pape a nommé le cardinal Gasparri camerlingue de l'Eglise.

Le diocèse de Lyon

Du Nouvelliste de Lyon: D'après de nouveaux renseignements, le Saint-Siège aurait décidé de nommer à Saint-Etienne un vicaire épiscopal pour le département de la Loire. Le choix du futur évêque est déjà arrêté, quoique la discrétion nous oblige à en réserver momentanément le nom.

Ainsi se concilient les affirmations contradictoires qui ont circulé. Il est exact, en un sens, que le diocèse de Lyon ne sera pas scindé; mais il n'est pas moins exact, en un autre sens, que Saint-Etienne aura un évêque. Les instances des Stéphanois à Rome n'ont donc pas été infructueuses.

Nouvelles diverses

Le prince Conrad de Hohenlohe a été nommé ministre des finances d'Autriche-Hongrie en lieu et place de M. de Koerber, nommé premier ministre.

La cérémonie du couronnement de Charles IV à Budapest aura lieu le 21 décembre.

Le roi d'Angleterre a reçu M. Asquith, hier, lundi, dans la matinée.

Le ministre de Grèce et les consuls généraux de Grèce à Londres et Manchester ont démissionné pour marquer leur désapprobation des actes de leur gouvernement.

Un télégramme officiel de Juarez annonce que les troupes mexicaines de Carranza ont réoccupé Chihuahua.

Ouverture des Chambres fédérales

Berne, 4 décembre.

Cette session d'hiver ne semble pas devoir offrir aux représentants des cantons beaucoup de sujets d'émotion et d'agitation, sinon le cauchemar toujours présent du terrible drame mondial. Les attritifs se questionnent les uns les autres sur la durée probable de la guerre. L'espoir d'une paix prochaine a baissé depuis le mois de septembre; on parle couramment de deux ou trois ans encore d'hostilités! C'est qu'on est impressionné par la nouvelle organisation des armées de l'arrière en Allemagne. De part et d'autre, les préparatifs d'une longue résistance sont poussés au paroxysme. Mais ceux qui espèrent néanmoins en une cessation plus proche de cette immense boucherie comptent sur l'épuisement des finances, la lassitude des peuples et le jeu inattendu de ces facteurs impondérables qui sont la réserve de la Providence miséricordieuse.

En général, c'est la note pessimiste qui domine. Et cet état d'esprit va seconder le chef du Département des finances dans son œuvre de persévérante reconstitution financière. Demain déjà, le Conseil des Etats entame l'examen du budget de la Confédération pour 1917. Il y mettra sans doute plus de temps que le Grand Conseil bernois, lequel a liquidé en deux heures et demie le budget cantonal soldant par un déficit de cinq millions.

Mais ce n'est pas à propos du budget que M. Motta prononcera son grand discours financier. Il le réserve pour le moment où les Chambres examineront le programme complet des nouvelles mesures financières, pour lesquelles le Conseil fédéral prépare un message spécial.

Le renouvellement du bureau au Conseil des Etats

Selon les règles traditionnelles, la session de décembre commence par l'élection du nouveau bureau. L'année présidentielle de M. Python est terminée.

Sur le pupitre présidentiel s'épanouit, en l'honneur du président sortant, un superbe bouquet aux couleurs fédérales, dans lequel la blancheur des roses se marie à l'écarlate des œillets. C'est un hommage discret à M. Python, qui occupe, pour quelques instants encore, le siège présidentiel. On peut dire que la Chambre unanime a su apprécier la correction et l'impartialité avec lesquelles le représentant de Fribourg a dirigé les délibérations en cette période 1915-1916 si lourde dans les annales du monde et du Parlement suisse. Sous la conduite ferme de M. Python, les débats sur tant de questions orageuses n'ont pas cessé d'être courtois et empreints de tact parlementaire. Les Etats ont ainsi traversé sans trop de dommage ces temps calamiteux.

Le nouveau président est M. Philippe Mercier, élu par 35 suffrages sur 58 votants. Il est né le 8 septembre 1872, à Glaris, d'une ancienne famille française émigrée. Le député glaronnais a fait sa carrière à la fois dans le droit et dans le militaire. C'est l'épée ceignant la toge. Mais l'homme de guerre semble dominer en lui le juriste, car il a le ton de voix du soldat et l'énergie du commandement. Il présidera en colonel plutôt qu'en avocat. Cela ne l'empêche pas d'être docteur en droit, ayant couronné par cette épreuve victorieuse ses études juridiques dans les universités de Berlin, Berne, Heidelberg et Zurich. Entré dans la carrière judiciaire en 1899, après cinq ans de vie administrative, il est, depuis 1911, président du Tribunal cantonal.

Le Conseil des Etats a élu ensuite à la vice-présidence M. le colonel Béat-Henri Bolli, actuellement commandant des fortifications de Morat. Le représentant de Schaffhouse a plus de cheveux grisonnants que M. Mercier, et sa physionomie est plus replète. Il est né le 21 mai 1858, à Beringen; il a étudié le droit aux universités de Heidelberg, Munich, Berlin et Aix-en-Provence. Il a donc respiré l'air de Mistral, et cela lui a profité. Après avoir ouvert une étude d'avocat à Schaffhouse, il est entré, en 1894, au Tribunal cantonal, qu'il a présidé à plusieurs reprises. M. Bolli mène ainsi de front, comme M. Mercier, les charges judiciaires et les honneurs militaires. Il est colonel d'infanterie depuis 1909.

Un beau témoignage de confiance a été donné aux deux scrutateurs: MM. Simon (Vaud) et Andermatt (Zoug), qui ont été confirmés dans leurs assignées fonctions à l'unanimité moins leur propre voix.

Cela fait, le Conseil des Etats a entendu un double rapport de M. Kunz (Berne) sur les projets d'arrêté allouant des subventions aux cantons de Vaud et du Valais pour l'assainissement de la plaine du Rhône. Selon une modification proposée par la commission et acceptée par M. Galonder, chef du Département de l'intérieur, les subventions pour les grands canaux sont élevées au 50 % de la dépense valaisanne et au 45 % de la dépense vaudoise. Le canton du Valais recevra donc un demi-million de la Confédération pour l'amélioration du cours du

Rhône, depuis Vige à Rarogne, et le canton de Vaud, un million pour les travaux à partir du lac Léman jusqu'à Saint-Maurice. L'entreprise doit être exécutée dans l'espace de dix ans.

Ces travaux ont surtout pour but de dessécher les marécages qui bordent le cours du fleuve.

AU CONSEIL NATIONAL

Le nouveau président

Berne, 4 décembre.

L'événement de la première séance de la session d'hiver est toujours la nomination du président. M. Bueler, de Schwytz, a eu une élection présidentielle tout à fait brillante. Il a été nommé par 139 voix sur 143.

M. Bueler appartient au groupe de la droite. Le dernier catholique appelé à la présidence du Conseil national fut, en 1910, M. Kuntzen, du Valais. On sait que la majorité radicale continue d'abandonner, pour la troisième année de chaque législature, le siège présidentiel aux minorités. Depuis une vingtaine d'années, la droite catholique et le centre libéral ont, à tour de rôle, joui de cette concession.

Si, en 1910, ce fut la première fois qu'un Vaudois occupait la présidence, c'est maintenant le premier Schwytzois et même le premier député de la Suisse primitive qui monte au fauteuil présidentiel du National depuis 1848. Le temps d'attente a été long pour ces cantons, qui ont joué cependant un rôle décisif dans l'histoire de la fondation de la Confédération et qui ont, avec une force morale étonnante, défendu et consolidé pendant des siècles de luttes et de peines le patrimoine sacré de la liberté helvétique.

Dans la nouvelle Confédération, c'est le poids et la grandeur des Etats confédérés, et leur influence numérique et leur richesse économique qui prévalent. Les petits cantons doivent chercher le salut dans la valeur des hommes qu'ils envoient siéger à Berne, à côté des nombreuses phalanges des députations des grands cantons. Si Schwytz voit échoir aujourd'hui la présidence du Conseil national à l'un de ses fils, il est équitable de dire que cette conquête pacifique est redoutable, avant tout, à la considération dont le nouveau président jouit parmi ses collègues du Parlement et parmi ses amis du groupe catholique.

M. le président Bueler, Joseph-Ferdinand-Antoine, est né en 1858, à Schwytz. Son père fut landammann et conseiller national. La famille est de vieille race libre. Parmi ses ancêtres, il en est qui participèrent à la bataille de Morgarten, en 1315. Jean tomba pour la patrie, à Sempach, en 1386; Ulrich, à Ballinzone, en 1422; Rodolphe, à Freybach, en 1443; un autre Rodolphe était frappé, l'année suivante, à Saint-Jacques; trois frères, Meichior, Balz et Jean, tombèrent, en 1515, à Marignan.

Il est moins dangereux, aujourd'hui, malgré la guerre, de servir la patrie comme président du Conseil national. Retenons cependant le fait, tout à l'honneur de ces vieilles familles enrachées aussi profondément qu'il y a 400 ou 600 ans dans le sol démocratique du pays, qu'elles continuent à rendre, par des fils dignes de leurs pères, les services les plus signalés à la cause commune.

M. Bueler, docteur en droit et avocat, fut député au Grand Conseil à trente-deux ans, préfet déjà à vingt-huit, président du parlement cantonal en 1896 et 1897, procureur général dès 1893, membre du gouvernement en 1913 et landammann en 1914. Il présida, en cette dernière qualité, en novembre 1915, les belles fêtes de l'anniversaire de Morgarten, où se rencontrèrent notamment M. Motta, président de la Confédération, le général Wille et le révérendissime abbé d'Einsiedeln, Mgr Thomas Bossart.

Très populaire au sein du peuple schwytzois, M. Bueler a bien travaillé pour la cause conservatrice, dans un canton où la politique est particulièrement difficile, étant donné l'esprit indépendant et l'humeur facilement changeante du souverain. Il fait partie du Conseil national depuis vingt ans. Il est donc parmi les vétérans de la Chambre et de son groupe, et il joue, au sein de l'une et de l'autre, un rôle prépondérant. Il a appartenu aux commissions les plus importantes. Il était déjà membre de la commission pour l'unification du droit civil et du droit pénal et il y fut même rapporteur de la minorité; plus tard, il fut partie de la commission pour le code civil et, jusqu'à ces derniers mois, il siégeait dans la commission extraparlamentaire pour l'avant-projet de code pénal fédéral. Il a collaboré aussi comme commissaire à la nouvelle organisation militaire (M. Bueler est colonel depuis 1909).

Pour maintes questions délicates ou de nature politique, il fut le porte-parole de ses amis catholiques au sein des commissions et au Conseil national. Les attaques ne l'effrayèrent pas; on se rappelle les longtempis l'oposant foudroyant dont le Schwytzois sans peur et sans reproche accabla un radical bernois, qui avait cru pouvoir insulter les cantons catholiques. M. Bueler n'a pas pour autant le caractère ombrageux; jovial, aimable, patriote cordial et citoyen d'accès facile, il jouit de la sympathie générale, même parmi les Romands où, avant d'être élu à la vice-présidence, il siégeait, entre un Tessinois libéral et un Genevois catholique.

Ajoutons que M. Bueler a passé par les grandes commissions permanentes de la gestion, des C. F. F., des finances et des pleins pouvoirs. Il connaît donc les affaires et le monde qu'il va présider. Respectueux des traditions de la liberté de parole, sacrée à la landsgemeinde, il saura diriger d'une manière ferme les débats de la Chambre, qui offrent souvent, à l'heure présente, le spectacle de quelque agitation. Félicitons l'élu et son canton de l'honneur qui leur est échu et dont ils sont parfaitement dignes.

Le nouveau président a inauguré ses fonctions par quelques mois de remerciements. Le canton de Schwytz et la Suisse primitive tout entière, a-t-il dit, accueillent votre choix comme une preuve de votre sympathie pour les trois pays qui ont conduit le premier pacte fédéral et qui ont fondé la maison de la liberté. Et M.

Bueler a ajouté, aux applaudissements de l'assemblée: « Nous vivons dans les temps graves et pénibles d'une lutte gigantesque dont le terme, hélas! ne se laisse pas entrevoir. De tous côtés, une bataille inouïe gronde autour de notre vieille et solide maison suisse. Celle-ci a résisté déjà à mainte grande tempête, et elle survivra demain encore, si, comme jusqu'au maintenant, Dieu la protège et si sa confiance, l'union, la force et la fidélité en restent les pierres angulaires. Au-dessus de notre maison, la bannière suisse, avec la croix blanche sur fond rouge, flotte comme un symbole de fraternité et de charité. Que le drapeau suisse devienne bientôt le signe de paix dans la trêve des nations! »

La nomination du vice-président a été, comme de coutume, renvoyée à mercredi matin. C'est un radical de la Suisse latine qui sera candidat; la succession pourrait échoir à un Neuchâtelois ou à un Tessinois. Les noms de MM. Calame et Garbani sont au premier rang.

Après l'élection de son président, le Conseil, abordant l'ordre du jour, a validé l'élection du successeur de M. Johann Sigg, à Zurich. Le nouveau député, socialiste comme son devancier, est M. Rimathé, secrétaire d'une fédération de cheministes.

On a entamé ensuite la discussion des quatrième et cinquième rapports du Conseil fédéral concernant les pleins pouvoirs. Le président de la commission, M. Spahn, a rapporté, avec beaucoup de prudence, sur les affaires politiques. Ce ne fut pas long. Les problèmes si graves qui ont agité l'opinion publique pendant six mois, les négociations économiques avec l'Allemagne et l'Entente ont été liquidés en 35 minutes, dans un monologue qui n'a guère apporté d'inédit dans le débat. Retenons-en la constatation que la commission attend une solution amiable des questions soulevées par la note collective des Alliés du mois de novembre, et qu'elle approuve, à l'unanimité, l'attitude du Conseil fédéral.

Le président de la Chambre ayant offert la parole, après l'exposé du rapporteur, personne n'en a profité: gouvernement et parlementaires ont gardé un mutisme absolu.

Les affaires politiques approuvées, M. Hirler a commencé son rapport sur les affaires économiques, pour l'interrompre à 7 heures. L'intérêt de son exposé réside dans la justification des deux postulats présentés par la commission et dont voici le texte:

« Le Conseil fédéral est invité à instituer une enquête sur la part que représente le blé du pays dans l'alimentation de la Suisse en pain et sur les moyens (monopole, prix maxima) d'augmenter cette part.

« Le Conseil fédéral est invité à examiner la question de savoir si, dans l'intérêt de l'alimentation du pays en pain, il ne conviendrait pas de prohiber la consommation du pain frais. »

Au début de la séance, le président sortant de charge, M. Eugster, avait consacré quelques paroles de sympathie à l'adresse de la Maison impériale et royale d'Autriche-Hongrie et des peuples de la double monarchie, en deuil de leur chef, François-Joseph I^{er}. L'empereur a toujours été un ami de la Suisse, et, sous son règne, les rapports entre les deux pays ont été marqués de la plus grande confiance mutuelle. Les douloureuses épreuves par lesquelles il a dû passer le monarque, a dit M. Eugster, l'ont rapproché du cœur de tout le monde; il n'y a qu'une personnalité forte et de foi vive comme la sienne qui ait pu supporter un tel fardeau.

M. Eugster a été très heureusement inspiré dans ses paroles sincères de sympathie et de regret.

L'hommage rendu à l'empereur défunt a été souligné par les approbations des représentants du peuple.

Le centenaire du B. Nicolas de Flüe

Une imposante assemblée des catholiques de la ville fédérale a entendu, dimanche soir, au Casino, une conférence de M. Adalbert Wirz, député d'Obwald au Conseil des Etats et président du parti conservateur suisse. Cet exposé remarquable et d'une lumineuse précision a valu à l'orateur une ovation chaleureuse.

La séance a été ouverte par M. le Dr Erb, président de la section bernoise du Volkswerein catholique, qui a souhaité la bienvenue à l'éminent compatriote qu'il médiateur de Stans et a salué, en même temps, la présence de M. le conseiller fédéral Motta et de M. le colonel Brügger, adjudant général de l'armée.

Mgr Nünlist, curé de Berne, a clos cette solennité patriotique par quelques paroles de conclusion, annonçant en particulier que la paroisse catholique de Berne entreprendra, l'an prochain, un pèlerinage au tombeau du saint ermite du Ranft.

Nous reviendrons sur cette manifestation, qui fut agrémente de morceaux d'orchestre et de productions du chœur mixte de la paroisse.

La contrebande

La police parisienne a arrêté une Suisseuse, Marie Chaudemont, âgée de 40 ans, née et résidant à Valloire, qui faisait de fréquents voyages dans la capitale française.

En rapports avec le chauffeur d'un diplomate que ses fonctions appellent fréquemment en Suisse, sa femme Chaudemont faisait transporter par cet employé, à chacun de ses voyages, des quantités de caoutchouc et de platine, du ferro-cérium et de la sacharine, et d'autres marchandises qui passaient la frontière, à la barbe des douaniers, dissimulées dans les coffres de la voiture.

Chez les internés

Le commandant français du génie Clément Julien Desorrier, 63 ans, fait prisonnier à Mauthausen, est décédé le 1^{er} décembre, à Colonge sur Territet. Il a été enterré hier matin, avec les honneurs militaires.

Le Conseil fédéral et les déportations

Dans un rapport aux Chambres, le Conseil fédéral expose son point de vue dans la question des déportations, par les Allemands, de sujets français et belges. Le Conseil fédéral répond aux pétitions des Grands Conseils de Vaud, Genève et Neuchâtel, qui lui demandaient de protester auprès du gouvernement allemand.

La déportation en masse des ressortissants français des territoires du nord de la France occupés par les troupes allemandes, dit le Conseil fédéral, a fait l'objet d'une note du gouvernement de la République française aux gouvernements des Etats neutres, touchant la conduite des autorités allemandes à l'égard de la population des départements occupés. Il n'est pas exact que, comme l'affirme la pétition adressée au Conseil fédéral, le gouvernement français ait invité les Etats neutres à protester contre les faits exposés dans sa note. Un tel vœu n'a été exprimé ni verbalement ni par écrit. La note se borne à porter ces faits à la connaissance des gouvernements neutres.

Au sujet de la déportation en masse, le gouvernement belge a fait parvenir aux Etats neutres une note protestant énergiquement contre l'application de ces mesures.

Le Conseil fédéral, abordant la question de forme, dit que les résolutions des Grands Conseils de Vaud, de Neuchâtel et de Genève avaient en vue de provoquer une décision de l'Assemblée fédérale, laquelle inviterait le Conseil fédéral à protester contre des mesures de l'une des parties belligérantes. Or, sans se prononcer catégoriquement, le Conseil fédéral se demande si l'Assemblée fédérale serait compétente pour donner de telles directions.

« Le Conseil fédéral, dit le message, se permet de faire remarquer que le nombre des membres des Chambres fédérales, la publicité des débats, le caractère délicat de nombreuses des plus importantes questions de politique extérieure, ainsi que les rapides changements de la situation politique, sont autant de raisons de désirer que les directions de l'Assemblée fédérale pour la conduite des affaires étrangères ne soient pas trop fréquentes, ni d'un caractère absolument obligatoire.

« Dans le cas présent, on demande du gouvernement suisse un acte de désapprobation contre l'une des parties belligérantes, sous la forme la plus vive, celle de la protestation, par ce motif qu'il y aurait eu violation des dispositions de la convention de La Haye, signée aussi par la Suisse. On vise ici l'article 43 de la convention, concernant les lois et coutumes de la guerre sur terre, du 18 octobre 1907, article ainsi conçu:

« L'autorité du pouvoir légal ayant passé de fait entre les mains de l'occupant, celui-ci prendra toutes les mesures qui dépendent de lui en vue de rétablir et d'assurer, autant qu'il est possible, l'ordre et la vie publics, en respectant, sauf empêchement absolu, les lois en vigueur dans le pays.

« Ce même article est invoqué dans une déclaration officieuse du gouvernement allemand pour justifier les mesures prises par l'administration militaire dans le territoire envahi. Pour maintenir l'ordre et la vie publics, il faudrait évidemment assurer l'alimentation de la population; ce ne serait possible, vu les circonstances, que par la production agricole du territoire même qui est occupé; mais, la main-d'œuvre faisant défaut, il a fallu recourir, d'après le gouvernement allemand, à tous les moyens disponibles pour conjurer la détresse.

« Pour apprécier les raisons alléguées, dit encore le Conseil fédéral, il faudrait avant tout connaître exactement les faits; or cela n'est possible qu'au moyen d'enquêtes minutieuses. Ce n'est qu'en se fondant sur des faits dûment constatés qu'il est permis, du moins à un gouvernement responsable, de porter un jugement et surtout d'élever une protestation.

« Ce n'est pas au gouvernement d'un Etat neutre de procéder à de telles enquêtes sur les prétendues violations de principes du droit des gens, à moins qu'il n'en soit prié par les intéressés. Son rôle est bien moins encore, lorsqu'il n'a pas fait ces enquêtes, de prendre position et de rendre un verdict.

Le Conseil fédéral estime que le fait que la Suisse a signé la convention de La Haye concernant la guerre sur terre ne change rien à l'état de la question.

On ne saurait parler, selon lui, du devoir de la Suisse de protester comme Etat contractant, contre les violations des conventions de La Haye. Ces conventions ont été créées entre les Etats des obligations réciproques; elles n'ont pas été créées entre tous les contractants une solidarité qui, si elles venaient à être violées au détriment de l'un d'eux, obligerait les autres à s'opposer à cette violation ou tout au moins à protester contre elle.

L'attitude observée jusqu'ici par les Etats neutres répond à cette manière de voir.

« Nous ne pouvons admettre non plus, poursuit le Conseil fédéral, que nous ayons une obligation morale d'élever la voix contre les violations d'engagements internationaux commises par l'une ou l'autre des parties belligérantes, et de protester contre des actes contraires au droit des gens. Nous agissons la conviction que semblable manière d'agir mettrait inévitablement le Conseil fédéral en contradiction avec le principe fondamental de la neutralité absolue, dont l'observation lui est imposée par notre constitution par l'histoire et la tradition, par la volonté inflexible de notre peuple.

« Depuis le début de la guerre, de nombreuses protestations et réclamations contre de prétendues violations du droit des gens ont été notifiées au Conseil fédéral: 37 par les Empires centraux et leurs alliés, 48 par les Alliés et 4 par un Etat neutre. Ce ne pouvait être la tâche d'un gouvernement neutre et il lui eût été d'ailleurs impossible — est-il besoin de le démontrer? — de faire une enquête minutieuse dans tous ces cas et de se former ainsi une opinion bien ar-

rière sur les violations du droit des gens qui faisaient l'objet de ces plaintes. Dans quelle fautive situation se mettrait un gouvernement neutre qui voudrait distinguer entre les différents cas, entreprendre une enquête sur les uns et en faire l'objet d'une protestation, tandis qu'il laisserait des autres de côté?

« Dans des cas où la Suisse n'est pas immiscée, où ni son honneur ni ses intérêts ne sont en jeu, nous n'avons pas pour tâche et nous n'avons pas le droit de nous ériger, sans en être priés, en arbitres et de prononcer un jugement sur la manière d'agir des belligérants.

« Prévenons un malentendu: le gouvernement d'un Etat neutre ne doit pas rester insensible et froid aux plaintes contre les violations du droit des gens. Neutralité et indifférence ne sont heureusement pas termes synonymes. Le Conseil fédéral n'est pas moins touché que quiconque de soit des souffrances morales et physiques qu'endurent, dans tous les pays belligérants, l'innombrable innocents; dès le début des hostilités, il s'est efforcé de venir efficacement en aide aux malheureuses victimes de la guerre et d'utiliser de plus possible dans ce but les sentiments de compassion que manifeste le peuple tout entier.

« Pour améliorer la situation des ressortissants français arrachés à leurs villes et employés temporairement ailleurs, nous n'avons pas manqué, le 9 septembre dernier, d'offrir au gouvernement allemand nos bons offices pour le transit de ces ressortissants français, en tant qu'ils voudraient faire usage de l'autorisation de rentrer chez eux.

« De même, après avoir été informés des incidents qui se sont passés en Belgique, obéissant aux mêmes sentiments humanitaires et dans la pensée que le gouvernement allemand attachait de l'importance à l'opinion publique d'un Etat neutre et ami, nous avons chargé, le 21 novembre, notre ministre à Berlin d'attirer l'attention du chancelier de l'Empire sur l'impression défavorable produite, sur l'opinion publique suisse par les déportations en masse d'ouvriers belges en Allemagne.

« Nous estimons qu'aller plus loin serait incompatible avec la situation de notre pays.

« En conséquence, le Conseil fédéral propose de ne pas donner suite aux vœux des Grands Conseils de Vaud, Genève et Neuchâtel, et d'écarter l'initiative lancée par le Dr Tecon.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journée du 3 décembre

Communiqué français du 4 décembre:

Au sud de la Somme, deux coups de main tentés par l'ennemi sur nos petits postes de la région de Barleux ont été heureusement repoussés.

En Alsace, un coup de main dirigé, après un vil bombardement, sur une de nos tranchées de l'Hilsenfirst (sud-est de Metzeral), a également échoué.

Communiqué allemand du 4 décembre:

Armée du Duc Albrecht de Wurtemberg: Dans l'arc Ypres-Wytschaete, à la suite d'explosion de mines, des patrouilles anglaises ont avancé contre nos positions. Quelques-unes ont réussi à venir dans nos tranchées de première ligne. Elles ont été détruites dans des corps à corps et rejetées en arrière.

Journée du 4 décembre

Communiqué français d'hier Jeudi, 4 décembre, à 11 h. du soir:

Activité marquée des deux artilleries sur le front nord de la Somme et dans les régions de Vaux et de Douaumont.

Partout ailleurs, journée calme.

Communiqué allemand d'hier soir, Jeudi, 4 décembre:

Ce matin, une attaque anglaise à l'est de Le Sars a échoué.

A part cela, rien d'important dans la région de la Somme.

FRONT RUSSO-ROUMAIN

Journée du 3 décembre

Berlin, 4 décembre.

Communiqué allemand:

Le 3 décembre a apporté la décision dans la bataille sur l'Argesul. Elle est gagnée.

L'aile gauche a pris, hier, Targovista (au nord de Bucarest). Les troupes du lieutenant-général Kraft von Delmensingen ont continué de Pitești leur marche victorieuse, ont battu complètement la première armée roumaine et ont chassé les restes par Titu, point de bifurcation du chemin de fer de Bucarest à Campolung-Pitești, dans les bras de la vaillante 41^e division d'infanterie, commandée par le lieutenant-général Schmitt von Knobelsdorf.

Sur la rive gauche de l'Argesul, au nord-ouest et à l'ouest de Bucarest, le combat continue avec succès.

Au sud-ouest de la forteresse, les Roumains, qui, d'après des ordres trouvés, avaient l'intention de battre séparément l'armée du Danube, tandis que leur aile septentrionale, c'est-à-dire la première armée, aurait résisté, ont été rejetés au delà de la Niaslov, vers l'Argesul.

Au sud de Bucarest, de fortes attaques russo-roumaines ont été repoussées. Là aussi, l'ennemi a essuyé une lourde défaite.

La cavalerie et les aviateurs ont réussi à causer des interruptions de voies ferrées en arrière du front de l'armée roumaine.

L'attitude de nos troupes dans leur avance victorieuse a été au-dessus de tout éloge. Les marches qu'elles ont fournies ont été extraordinaires. Le riche butin et les chariots de l'adversaire remplis de vivres que nous avons capturés ont facilité le ravitaillement des troupes. L'armée roumaine a subi les plus lourdes pertes. Aux milliers de prisonniers faits ces derniers

jours, se sont ajoutés, hier, plus de 8000 hommes. Le butin en matériel de campagne et de guerre de toute sorte est incalculable. A l'armée du Danube, 35 canons sont tombés entre nos mains; près de Titu, 13 locomotives avec un nombreux matériel roulant.

Les opérations continuent conformément à notre plan. De nouveaux combats sont imminents.

Vienne, 4 décembre.

Communiqué autrichien:

La bataille sur l'Argesul s'est terminée par une victoire d'une importance décisive. L'avance de l'armée du Danube sur l'Argesul inférieur n'a pas pu être conjurée par les Roumains et leurs alliés, qui fondaient le plus grand espoir sur leur contre-offensive. Un groupe d'attaque ennemi a été arrêté au nord-est de Draganesti et rejeté au delà de la Niaslov, par un mouvement enveloppant.

En même temps, à l'ouest de Bucarest, un groupe d'armées a forcé le passage de l'Argesul. Il s'est avancé, hier, jusqu'à Titu, et a rencontré là les débris de la première armée battue la veille au sud-est de Pitești par les troupes austro-hongroises et allemandes du général von Delmensingen. De forts détachements roumains ont été anéantis.

Plus au nord, nous nous sommes emparés de Targovist.

Tandis que, dans la plaine de Valachie, le dernier allié de nos ennemis est définitivement battu, les Russes s'efforcent vainement contre les troupes austro-hongroises et allemandes des généraux von Arz et Kevess d'obtenir un succès de nature à influencer sur la situation en Roumanie.

Bien que ces tentatives ne soient pas encore terminées, la mollesse des attaques russes dans les Carpathes a montré, hier, que l'ennemi, épuisé et fortement éprouvé, a grand besoin d'une pause.

Des deux côtés de la vallée supérieure de Trotus, les Russes ont poursuivi leurs attaques avec la même violence. Ils ont attaqué, par endroits, jusqu'à dix fois, mais ont été paroi repoussés, sans des fluctuations sans importance. Au sud du secteur, nous avons arraché à l'adversaire une hauteur qu'il avait conquis récemment.

Petrograd, 4 décembre.

Communiqué russe:

Au nord de Trotus (front moldave), l'ennemi a attaqué obstinément nos éléments sur les hauteurs nouvellement occupées dont deux ont été évacuées par nous. Au sud de Trotus, les combats acharnés continuent. L'ennemi oppose une résistance obstinée.

Dans la vallée de l'Oltuz, les Roumains ont repoussé des attaques de l'ennemi.

Dans la direction de Pitești-Targovista, les Roumains, sous la pression continue de l'ennemi, reculent.

Dans la direction Alexandria-Bucarest et plus au sud, des combats acharnés se poursuivent. L'ennemi, qui avait pris la défensive et battait en retraite, avait reçu des renforts, a pris l'offensive et a réussi à s'emparer du village de Gradichte, au sud de Bucarest (sur l'Argesul).

Au sud-ouest de Bucarest, des éléments roumains ont été attaqués et contraints à se replier.

Journée du 4 décembre

Berlin, 4 décembre.

Communiqué allemand du soir:

Les combats au sud et à l'ouest de Bucarest se développent favorablement pour nous.

FRONT DE MACEDOINE

Paris, 4 décembre.

A l'est de la Tcherna, les Serbes ont enlevé les hauteurs de Grunista. L'ennemi s'est replié en désordre sur Stragrina.

Berlin, 4 novembre.

Plusieurs hauteurs situées sur la rive orientale de la Tcherna, qui furent prises hier par les Serbes, et le transfert d'une partie de nos positions en cet endroit en connexion avec ce fait, restent sans influence sur les opérations en Roumanie tendant à une décision.

A Athènes

Milan, 4 décembre.

On télégraphie d'Athènes au Secolo qu'un peu avant midi la fusillade a recommencé entre les Grecs qui occupent la colline près de l'Acropole, et les troupes alliées qui se trouvent sur la colline de Philopoli.

A 14 heures, la fusillade continuait.

Les déportations en Belgique

Amsterdam, 4 décembre.

Un correspondant du Suiskill a rencontré, le 30 novembre, deux Belges de Gand, qui lui ont affirmé qu'une révolte a éclaté à Anvers, à l'occasion de la réquisition des habitants pour le travail en Allemagne.

Près de 300 civils et de nombreux soldats allemands auraient été tués.

La guerre sur mer

Londres, 4 décembre.

Le Lloyd annonce que le vapeur anglais King-Bledbyn a été coulé.

Une attaque contre Madère

Lisbonne, 4 décembre.

Lundi, à midi, des sous-marins allemands sont entrés dans le port de Funchal (de Madère) et ont torpillé un transport français de matériel de guerre et un navire marchand anglais. Une canonnière française a été coulée. Les forteresses de terre ont attaqué les sous-marins, qui ont pris la fuite.

Lisbonne, 4 décembre.

Le ministère de la marine communique que les navires coulés dans le port de Funchal sont le convoyeur de sous-marins Kangaroo, le vapeur anglais Dacia et la canonnière française Surprise. Après le torpillage, les sous-marins ont bombardé la ville pendant deux heures, stationnant à trois milles de terre. Les batteries terrestres ont riposté et forcé les sous-marins à se retirer. Les dégâts matériels sont peu importants. Jusqu'à présent, aucune mort n'est signalée.

DERNIÈRE HEURE

Bulletin bulgare

Sofia, 5 décembre.

Communiqué de l'état-major, du 4 décembre :

Front de Macédoine. — L'ennemi a ouvert un feu d'artillerie très violent contre les hauteurs au nord-ouest de Monastir. Dans la boucle de la Tcherna, faible activité de l'artillerie.

A l'est de la Tcherna, très violent feu d'artillerie.

Sur le front des deux côtés du Vardar, faible canonnade.

Sur le front de la Bellasitza, calme.

Sur la Strouma, tirs d'artillerie intermittents et engagements de patrouilles.

Front de Roumanie. — En Valachie, la marche en avant continue. L'ennemi a tenté d'attaquer notre aile droite ; mais il a été repoussé.

Sur le Danube, entre Tutrakhan et Gernavoda, feux d'artillerie et d'infanterie. Des détachements avancés ont occupé Satsikeui. Les pertes ennemies sont très grandes ; rien que devant la cote 234, nous avons compté 600 cadavres.

Nous avons fait prisonniers 80 soldats et capturé 4 mitrailleuses.

Sur le front de la mer Noire, deux navires de guerre ont bombardé Constanza. Il n'y a pas de victimes.

Les Alliés à Athènes

Londres, 5 décembre.

Havas. — Hier, lundi, à la Chambre des communes, M. Dalziel a demandé des renseignements sur la situation en Grèce :

Lord Cecil répond :

« Je regrette d'avoir à vous annoncer que la situation en Grèce est d'une extrême gravité. « Malgré les assurances formelles et répétées du roi de Grèce et de son gouvernement, selon lesquelles des désordres ne se produiraient pas, une attaque des plus traitreuses a été faite sans provocation contre un détachement de troupes alliées débarquées par l'amiral français, vendredi dernier.

« Le gouvernement britannique est d'avis que la responsabilité du roi de Grèce et du gouvernement est grandement engagée dans l'affaire. Il étudie, d'accord avec les Alliés, des mesures immédiates à prendre pour amener une solution radicale de la situation ainsi créée. »

Un appel des Belges

Le Havre, 5 décembre.

Havas. — Les ministres belges ont reçu un appel suprême d'assistance énergique et efficace, adressé par les ouvriers belges, catholiques, libéraux et socialistes, à la classe ouvrière du monde entier.

Cet appel signale la situation désespérée de la Belgique, transformée en prison, frappée d'une immense contribution de guerre, dépourvue de ses vivres et de ses marchandises, de ses produits agricoles et industriels. Cinq cent mille ouvriers belges ont été ainsi réduits au chômage ou maintenus en état de chômage.

L'appel dénonce ensuite la déportation de Belges en Allemagne, pour le travail forcé, d'une cinquantaine de mille ouvriers, dont le nombre augmente chaque jour. Toute la classe ouvrière est ainsi menacée d'esclavage, d'affaiblissement et de mort.

Les plus hautes autorités sociales ont démontré la souveraine injustice et l'iniquité de ces édits contraires au droit, à la parole donnée, à la civilisation, au patriotisme et à la dignité de la classe ouvrière ; mais ces protestations sont restées vaines.

L'appel se termine ainsi : « Quant à nous, même si la force réussit un moment à réduire nos corps à la servitude, jamais nos âmes n'y consentiront.

« Quelque soient nos tortures, nous ne voulons la paix que dans l'indépendance de notre pays et la triomphe de la justice. »

Le ministère anglais

Londres, 5 décembre.

Havas. — Le parti libéral s'est réuni après la séance de la Chambre des Communes et a exprimé la confiance du parti dans M. Asquith.

L'attaque de l'île Madère

Londres, 5 décembre.

Havas. — A la Chambre, le ministre de la marine a communiqué la nouvelle d'une attaque de sous-marins allemands contre Funchal. Il assure que le gouvernement a pris des mesures pour garantir la sécurité des ports portugais et celle des navires marchands qui sont en mer. Il explique que les sous-marins ont attaqué avec leur artillerie. Le ministre de la guerre dit que les batteries de terre ont maintenu l'ennemi à distance.

Crise économique espagnole

Madrid, 5 décembre.

Le manque de vivres et le renchérissement dans toute l'Espagne ont produit, ces derniers temps, une crise de l'alimentation. Les causes en résident dans l'exportation des denrées alimentaires à destination des pays belligérants, le fort recul de la navigation des côtes, provoqué par la vente des vaisseaux, le manque de wagons, la spéculation dans les objets d'alimentation et le taux élevé du fret. Des protestations énergiques de la population ont forcé le gouvernement à prendre des mesures sévères. Un décret royal a interdit récemment l'exportation

des céréales, de la farine, du sucre, du riz, des fourrages, du bétail, de la viande, du gibier, des pommes de terre, des œufs, de la volaille et de la graisse. Des prix maxima pour les céréales ont été fixés, qui seront étendus prochainement à d'autres produits. Des groupes de sans-travail ont parcouru le 2 décembre les rues de Madrid. Le gouvernement a promis de prendre des mesures contre la crise du travail.

Arrestation

Bordeaux, 5 décembre.

Havas. — On a arrêté, à bord d'un paquebot en partance, une aventurière, Maria G., se disant infirmière-major de la Croix-Rouge, soupçonnée de plusieurs vols de chèques, dont aurait été victime notamment un citoyen suisse venant d'Amérique.

SUISSE

Les élections neuchâteloises

Neuchâtel, 5 décembre.

Les résultats officiels des élections au Grand Conseil de dimanche attribuent, dans le district de Neuchâtel, un siège de plus aux libéraux et un de moins aux socialistes. Le nouveau Grand Conseil comptera donc définitivement 48 radicaux, 29 libéraux et 34 socialistes. Les radicaux perdent 4 sièges ; les libéraux en gagnent 1 et les socialistes 2. Les deux autres sièges perdus par les radicaux sont ceux dont la diminution de la population a entraîné la disparition.

Chambres fédérales

Berne, 5 décembre.

Au Conseil national, MM. Simonin, Calame, Choquard, Daucourt, Gaudard, Leuba, Mosimann, Albert Piguet et Savoye ont déposé une demande d'interpellation au Conseil fédéral, sur les mesures prises à l'égard de M. Schmetz, rédacteur du Démocrate, par le Parquet fédéral. Ils prient, en outre, le Conseil fédéral de faire rendre, dans les limites de ses compétences, à M. Schmetz, la réparation d'honneur à laquelle il a droit.

Le Conseil reprend le débat sur les pleins pouvoirs. Toute une série d'orateurs présentent des observations.

M. Naine proteste contre l'ingérence d'un consul étranger, qui aurait obligé une maison de Lausanne à renvoyer un de ses employés, réfractaire, et demande au Conseil fédéral ce qu'il pense d'un cas semblable.

M. Seiler, appuyé par M. Bertoni, demande une meilleure répartition du blé. Les vallées alpines sont prêtes, malgré les promesses du gouvernement fédéral.

M. Freiburghaus (Berne) regrette le manque de contact entre le commissariat de l'armée et les syndicats agricoles. Aussi comprend-on la réserve des agriculteurs.

M. Decoppet, président de la Confédération, répond aux critiques adressées au Département militaire. Il déclare que le commissariat des guerres ne traite pas les achats à des prix inférieurs à ceux du marché. La situation est difficile ; des mesures d'économie s'imposent. Les opérations du commissariat ont atteint, depuis le début de la guerre, 734 millions. On ne peut adresser à cette organisation que des critiques de détail. En remettant la répartition des denrées aux gouvernements cantonaux, on léserait le commerce ; les gouvernements cantonaux ont la faculté de contrôler la répartition. Le Conseil fédéral examinera avec une grande bienveillance les postulats de la commission.

La commission présente ses deux postulats, dont l'un demande une enquête sur les moyens d'augmenter la production du blé en Suisse, et l'autre l'examen de la question de la prohibition du pain frais.

Les deux postulats seront adoptés.

Le Conseil des Etats renvoie à la commission des finances une pétition du personnel des postes et télégraphes, réclamant un supplément de traitement pour les employés des télégraphes. Il aborde ensuite le budget de 1917.

M. Düring (Lucerne) rapporte. Il compare les chiffres de ce budget avec ceux de 1916. Les recettes sont en augmentation de 15 millions ; les dépenses de 24 ; les dépenses militaires sont en augmentation de 3 millions ; le déficit total est de 46,200,000 francs environ. La dette de la mobilisation s'élevait, fin octobre, à 463 millions. La dette totale, à la fin de 1917, sera de 800 millions, soit une charge annuelle de 40 millions. Le rapporteur déclare que la clé de voûte de la reconstruction financière est le monopole du tabac. La commission, toutefois, ne veut pas se prononcer sur le programme financier avant d'avoir reçu le projet du Conseil fédéral.

M. Legler (Glaris) critique la commission d'experts financiers et d'hommes de confiance nommée pour examiner la question financière. Les résultats obtenus ne justifient pas les grands frais occasionnés par cette commission.

M. Winiger (Lucerne) présente des observations sur l'impôt des bénéfices de guerre.

Les nouveaux abonnés à LA LIBERTÉ pour 1917 recevront le Journal dès le 15 décembre.

LA SUISSE ET LA GUERRE

Un avion allemand égaré

Berne, 4 décembre.

Le 4 décembre, à midi, un biplan allemand monté par deux aviateurs (un officier et un soldat de l'école d'aviation de Stuttgart) se abattit entre Lusdorf et Thundorf, près de Frauenfeld. Les aviateurs s'étaient égarés dans le brouillard. Ils ont été internés avec leur appareil.

Etat-major de l'armée, Bureau de la presse.

Les bombes de la Chaux-de-Fonds

On nous écrit de Berne : L'affaire des bombes tombées à La Chaux-de-Fonds, en septembre 1915, est définitivement liquidée. En effet, la légation d'Allemagne a versé la somme demandée par la commission chargée d'estimer les dommages causés par des projectiles.

L'espionnage

La bande d'espions dont nous avons annoncé hier l'arrestation à Genève, se composait du sous-officier allemand Pipo, du déserteur français Léon Charreyron, de trois autres déserteurs français, du Vaudois Chevallier, du Valaisan Albert Loretan, d'un autre Français, en règle avec son pays celui-ci, et enfin de deux Français.

Tout ce monde travaillait pour le compte de l'Allemagne. Ils fabriquaient de faux papiers et de faux permis de séjour.

Les deux Françaises et deux des déserteurs ont été libérés.

FRIBOURG

Militaire

La Compagnie de cavalerie 4 de Landsturm vient de nous quitter par la zone frontalière. Demain rentrera, en notre ville, pour y être démobilisée, la batterie à pied 3. Le lendemain, jeudi, sont convoqués une vingtaine d'hommes de la C^e IV/15 de Landsturm, qui devront rejoindre leur unité occupée aux fortifications.

Samedi, enfin, nous ariveront les recrues qui viennent de terminer à Colombier, leur apprentissage du métier des armes.

Les Fribourgeois en service à la garnison de Saint-Maurice s'adressent aux amis et bienfaiteurs du soldat, afin qu'on leur envoie quelques dons en espèces ou en nature pour les prochaines fêtes de Noël et du nouvel an. Il faut espérer que cet appel sera entendu et que nos braves troupes de Saint-Maurice pourront fêter aussi joyeusement Noël que leurs frères d'armes des autres cantons.

Adressez les envois à Alfred C., groupe 4, comp. 12 B, garnison de Saint-Maurice.

Passage d'internés civils

Hier, lundi, à 2 h. ¼ de l'après-midi, a passé, en gare de Fribourg, le premier convoi de rapatriés civils français. Ils étaient au nombre de cinq cent onze, venant de Charleville, Mézières, Mohon (Ardennes).

Ils étaient attendus sur le quai par le comité fribourgeois de secours aux rapatriés et par un nombreux public. On leur a distribué des victuailles, lait, pain, chocolat, etc.

Le train comprenait surtout des femmes et des enfants ; il y avait, parmi ces derniers, près de cent bébés dont les petits visages souffreteux arrachaient des larmes aux spectateurs. C'est que l'existence, dans les départements envahis, n'est pas facile. Les vivres y sont à des prix dont nous n'avons pas la moindre idée dans notre heureux pays. Un œuf se paye, dans les Ardennes, 1 fr. 25 ; un demi-kilo de café, 6 fr. ; les habitants n'ont droit qu'à 250 grammes de pain par jour et à 6 kilos de pommes de terre par mois. On peut s'imaginer les conditions de santé des mères et des bébés avec un tel régime. Et l'on comprend la joie de tout ce pauvre monde à l'idée de la liberté retrouvée, à la vue du chaleureux accueil de nos populations, et à la pensée aussi d'aller retrouver la patrie.

Les convois se poursuivent tous les jours jusqu'à nouvel ordre.

Une cabale

On nous écrit :

La campagne qui a été faite dans le district de la Broye contre un des candidats conservateurs au Grand Conseil est un triste épisode de nos annales électorales. Comme vous l'avez dit, c'est la question de la chasse qui a été le motif ou le prétexte de cette cabale. On ne peut s'imaginer qu'une question de ce genre ait été choisie comme tremplin contre un représentant du cercle de la Broye qui a multiplié les preuves de son zèle pour les intérêts de ce district. On voulait donc le punir de sa sollicitude pour les caisses communales ! Car ce n'est que pour leur profit que M. le député Charles Chassot réclame la liberté pour les communes d'affermir la chasse. Une proclamation violente a été placardée de nuit dans tous nos villages et même dans des localités vaudoises, où nos confédérés ébahis se sont demandé, dimanche matin, ce que signifiait cet appel incendiaire à la lutte contre la féodalité. Les auteurs de cette manœuvre ont eu raison d'esquiver les regards, car ils ne faisaient pas de belle besogne.

Exposition de produits de l'industrie fribourgeoise

Nous croyons devoir rappeler aux intéressés qu'il y a, du 4 décembre au 15 février, au Musée industriel de Fribourg, une exposition dont le but est de faire connaître les produits de nos industries fribourgeoises. Un appel a été adressé à ce sujet aux artisans et industriels du canton.

L'exposition comprend les branches suivantes :

Bois. — Boissellerie, jouets, boîtes de construction, cassettes, mobilier de poupées, objets de vannerie, cadres, ustensiles de jeux et bimbeloterie, cannes.

Métaux. — Travaux en étain, cuivre, bronze, bijoux.

Céramique et verrerie. — Vaisselle de cuisine, vases à fleurs, petits vitraux.

Métiers textiles. — Toiles et autres étoffes, tissus, dentelles, pailles tressées, travaux en paille, etc.

Arts graphiques. — Cartes postales, vues du pays, menus, images rurales, littérature fribourgeoise.

Papeterie. — Buvards et porte-cartes, reliures, boîtes à marchons, etc.

Tous autres objets non compris dans cette liste, mais fabriqués dans le canton de Fribourg.

Il n'y sera pas distribué de prix, mais une commission d'experts sera nommée, qui étudiera les objets exposés et fera les remarques qu'elle jugera utiles. Celles-ci seront ensuite communiquées aux intéressés.

Dans nos fabriques

On nous écrit de Guin :

La Société Nestlé a décidé d'allouer, dès le 1^{er} novembre, une nouvelle allocation, à titre de prime pour le renchérissement de la vie, à son personnel ouvrier. L'allocation est de 15 à 25 fr. pour tout ouvrier qui n'a pas sa femme à la fabrique, et de 15 à 20 fr. pour celui dont la femme est employée à l'usine ; en outre, il est alloué un supplément d'allocation de 2 à 4 fr. par enfant au-dessous de 14 ans.

Cette nouvelle marque de sollicitude de la direction de la fabrique a été accueillie avec une profonde gratitude dans les milieux intéressés.

Souscription en faveur des Arméniens

M. H. Grimat, curé, Chevez (Jura bernois), 4 francs.

L'hiver

La neige est tombée en abondance la nuit dernière, donnant à la nature sa parure hivernale définitive. Il a fallu ouvrir les chemins à travers le blanc tapis épais de plus de trente centimètres.

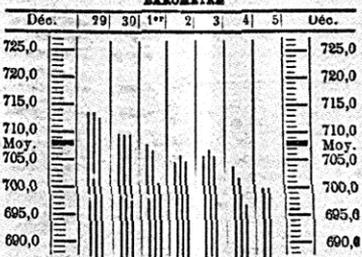
SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Œuvre des cuisines scolaires. — Assemblée générale, mercredi, 6 décembre, à 5 heures du soir, au bâtiment scolaire du Bourg, salle n° 16. Tractanda : 1^o Ratification des comptes ; 2^o Nomination d'un membre du comité ; 3^o Participation financière à l'Œuvre des soupes populaires ; 4^o Questions éventuelles. Les personnes ayant aidé le comité dans sa tâche sont priées d'assister à l'assemblée.

Société de chant de la ville. — Ce soir, à 8 heures précises, répétition générale urgente à l'orgue de Saint-Nicolas. Messe de Palestrina. Chœur complet. Présence indispensable.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Du 5 décembre
Technique de Fribourg
BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE C.

Déc.	9	30	1 ^{er}	2	3	4	5	Déc.
8 h. m.	-5	-4	-5	-1	0	-1	0	8 h. m.
1 h. s.	-1	-1	-1	0	3	-2	1	1 h. s.
8 h. s.	-1	-2	-1	1	3	-2	1	8 h. s.

TEMPS PROBABLE

dans la Suisse occidentale

Zurich, 5 décembre midi.

Brumeux à couvert. Neige. Température vers zéro.

L'INTERNÉ

Organe collectif d'Œuvres de prisonniers de guerre

PUBLIÉ PAR

l'entraide intellectuelle des prisonniers paraissant à Lausanne 2 fois par mois

Pour la publicité, s'adresser à PUBLICITAS S. A., Fribourg et dans toutes ses Succursales et Agences.

de dans la ville. Il semble que 34 hommes de l'équipage de la canonnière ont péri, y compris le commandant.

Quelques Portugais, qui se trouvaient près des navires torpillés ont également péri. Le gouvernement portugais a pris des mesures.

Il y a une année

5 décembre 1915

En Mésopotamie, la colonne anglo-indienne du général Townshend, battue à Ctésiphon (30 kilomètres de Bagdad), arrive à Kout-el-Amara après une retraite de 140 km.

Echos de partout

LE DÉPUTÉ NÈGRE CANDACE

M. Gratien Candace, député de la Guadeloupe à la Chambre française, connu dans cette île sous le nom de Grosdoudou, a été envoyé en Suisse au-devant des prisonniers évacués sur le territoire helvétique pour raisons de santé.

M. Gratien Candace leur a fait une belle harangue, qui leur est allée à l'âme, car M. Candace parle avec la chaleur de ses tropiques. Il les a aussi fait rire.

« N'oublions jamais, mes amis, s'est écrit M. Candace, tout ce que nous devons à la République. Soyons-lui toujours attachés et fidèles, rappelons-nous sans cesse ce qu'elle a fait pour nous. Pensons à ce que nous serions sans elle... Les sujets d'un monarque, les esclaves d'un despote. Moi-même, mes amis, savez-vous ce que je serais sans la République ? Un pauvre nègre, sur son cocotier ! »

MOT DE LA FIN

— M. Deibler, le bourreau de France, est un homme d'esprit.

— Pourquoi ?

— Il a toujours le mot de la fin.

Un souvenir sur François-Joseph

On nous écrit de Lugano, le 1^{er} décembre :

A l'office funèbre célébré ce matin, à 10 h., dans la petite église de Notre-Dame de Lorette, pour le repos de l'âme de l'empereur François-Joseph, a pris part presque au complet la colonie catholique de langue allemande de Lugano.

Mgr Würth, protonotaire apostolique, a célébré l'office. Dans l'assistance, on remarquait Mgr de Lohnlech, chanoine-archidiacre de la cathédrale de Graz (Hongrie), et plusieurs prêtres allemands et austro-hongrois, les ministres de Prusse et de Bavière auprès du Saint-Siège, M. de Mühlberg et le baron de Ritter, le prince Hohenlohe, ancien ambassadeur austro-hongrois à Constantinople, et plusieurs correspondants de journaux.

Un journal catholique de la Suisse orientale appelait hier que le grand évêque de Linz, Mgr Rüdiger, dont la cause de béatification est pendante devant la Congrégation des Rites, avait été nommé, en 1854, lors de la conclusion du concordat entre l'empire d'Autriche et le Saint-Siège, le vœu que François-Joseph passât à l'histoire comme l'empereur catholique par excellence. Malheureusement, le rôle de souverain constitutionnel mais maintes fois l'empereur en conflit avec sa conscience religieuse ; il dut voir, notamment, les tribunaux condamner en son nom Mgr Rüdiger lui-même, qui avait protesté contre des lois laïcisatrices. Mais François-Joseph tâcha d'y apporter réparation en intervenant par son droit de grâce. A ce sujet, voire correspondant se rappelle avoir entendu à Rome, il y a dix ans, de la bouche de feu Mgr Panici, archevêque titulaire de Laodicée et secrétaire général de la Congrégation des Rites, que les vœux de la cause de béatification de Mgr Rüdiger — le Mermikod autrichien — étaient supportés précisément par l'empereur François-Joseph, qui considérait comme un devoir d'expier de cette façon les méfaits de son gouvernement libéral de jadis.

C'est un détail qui jette une nouvelle lumière sur la sincérité des sentiments profondément chrétiens de François-Joseph.

Calendrier

MERCREDI 6 DÉCEMBRE

Saint NICOLAS, évêque de Myre

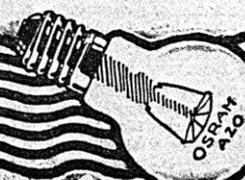
Saint Nicolas est le patron de la ville et du canton de Fribourg. « Si quelque danger nous menace, dit saint Bernard, invoquons avec confiance le grand saint Nicolas. » Sans nombre, en effet, sont les grâces spirituelles et temporelles obtenues par sa puissante intercession.

Demandez partout les cigarettes MARYLAND-VAUTIER 30 cent. le paquet

1^{re} Marque Française CRÈME SIMON Unique pour la toilette

Havez le STIMULANT Adressé au Vin et Quinquina

Lampes Osram-Azo de petites intensités. Lumière particulièrement belle et blanche. Petites dimensions. 40, 60, 75, 100 Watt.



†
La Conférence
de Saint-Vincent de Paul
de la ville de Fribourg
fera célébrer une messe pour le
repos de l'âme de leur regretté
conférencier

Monsieur Charles JOYE
conférencier des routes
mercredi 6 décembre, à 8 h. du
matin, à l'église des RR. PP.
Gordeliers.

R. I. P.

†
Sœurs tertiaires de Saint-François
L'office anniversaire pour le
repos de l'âme de

MADREMOISELLE
Madelaine CLERC
d'Autigny
aura lieu jeudi 7 décembre, à
l'église du Collège.

R. I. P.

Le Bureau russe de secours
aux prisonniers de guerre
Belpstrasse, 11, à BERNE
porte à la connaissance du public
qu'il continuera volontiers à se
charger de la réexpédition, à des
prisonniers de guerre, de tous
provenant de particuliers, à la
condition qu'il soit expressé que dans
la composition des colis il n'y
aura aucun article prohibé à
l'exportation.
Tout envoi contenant un article
prohibé sera retenu ou retourné
à l'expéditeur, à ses frais, et sans
responsabilité pour le Bureau
russe.
5625
Berne, le 1^{er} décembre 1916.

D^r H. GANGUILLET
Dentiste américain
Consultations à PAYERNE,
tous les jendis
de 8 à 12 h. et de 3 à 6 h.
Maison DELAUBENS,
photo-graphie
(vis-à-vis de la Gare).
Extractions sans douleur.

Recommandation
Je porte à la connaissance de
l'honorable public que je me suis
établi à Cosdast comme fondeur
de puits et de pompes à purlin.
Aloys HAYOZ.

ON DEMANDE
personne
écrivain vite à la machine,
pour deux heures par jour, le
soir. — Offres avec prétentions
sous : Case postale 10967,
Fribourg. 5616

UNE FAMILLE
solvable, ayant de grands en-
fants, demande à louer pour
1918 un domaine de 50 à
80 poses, aux environs de Fribourg.
5615
S'adresser, sous chiffres P 5747 F
à Publicitas S. A., Fribourg.

MUSIQUE
Toutes les œuvres nouvelles
se trouvent et sont en vente
dans les
Magasins de musique
FETISCH FRERES
S. A.
Neuchâtel
Maison fondée en 1804
ABONNEMENTS
Téléphone 4.29

TROUVÉ
chien berger
Le réclamer en donnant signa-
lement exact, à M. Léon Kol-
lep, Bureau de l'électricité,
téléphone 476. 5624

150,000 cigares
fins, d'outre-mer, tabac supé-
rieur, sans défaut, et brûlant
blanc comme neige, 40 fr. le
mille : 100 à l'essai, à fr.
S. Dumleir, Bâle.

ON DEMANDE
à louer ou à acheter
quantité de domaines, maisons de
commerce, hôtels et restaurants.
S'adresser à l'Agence Imme-
bilière et commerciale fribour-
geoise S. A., Fribourg.
Brasserie Gothard.
Téléphone 4.11.

J'ACHÈTE
au comptant toutes quantités de
résidus de marc
de raisins
(après distillation ou piquette).
S'adresser à A. NERL, En-
rich. 5164

L'abbé J. A. Daubigny
Le Bonheur du Ciel
Prix : 3 fr. 50
Le Chemin du Bonheur
Prix : 3 fr. 50
EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE
130, Place Saint-Nicolas et Avenue de Pérolles, Fribourg.

THÉÂTRE DE FRIBOURG
Portes, 3 heures **Dimanche 10 décembre** — Rideau, 3 1/2 h. précises
MATINÉE DE BIENFAISANCE
donnée sous les auspices d'un
COMITÉ DE PATRONAGE
Au profit d'œuvres philanthropiques suisses de la guerre
avec le précieux concours d'artistes et amateurs généreux
Huitième représentation en Suisse romande du grand succès

Faut pas s'en faire...
Politis-Revue en 2 actes de M. E.
(La scène se passe dans une station alpine d'hiver (trafic en Suisse romande))
PRIX DES PLACES : Loges de face, 5 fr.; Loges de côté, 3 fr. 50;
Parquet numéroté, 2 fr. 50; Parterre, 2 fr.; Deuxième galerie, 1 fr.
Cartes en vente dès jeudi, chez M. von der Weid, magasin de
musique, 29, rue de Lausanne. P 5746 F 5614

DELACHAUX & NESTLÉ S. A., éditeurs
NEUCHÂTEL
EN SOUSCRIPTION
pour paraître en décembre 1916
Eugène RAMBERT et Léon-Paul Robert
LES OISEAUX DANS LA NATURE
50 monographies d'oiseaux utiles
illustrées de 50 planches en couleur, par L.-P. Robert.
Préface de Philippe Godet.
Un volume format grand in-8 octavo.
Prix : relié toile fers spéciaux, Fr. 30.
reliure demi-maroquin amateur, Fr. 40.
Envoi du prospectus illustré sur demande.
Le jour de la mise en vente, les prix ci-dessus seront sensi-
blement majorés; il y a donc avantage à souscrire sans retard.

Les Potagers à Gaz
de la Fabrique Suisse d'Appareils à Gaz de
Soleure
sont les plus parfaites et économi-
ques, ce qui est prouvé par nos cours
de cuisine. — Combinables avec brû-
leurs simples et doubles
parfaits et économiques
Le nouveau brûleur économique
breveté « Soleure W » est reconnu
comme le plus économique de tous les
brûleurs existant jusqu'à présent.
Revendus à : Usines à gaz, maga-
sins d'articles de ménage et appa-
reillers. 2726-743

Vente de bois avec le fonds
Le mardi 19 décembre, dès 2 heures, on vendra aux
enchères publiques, à l'auberge du Mourlet, une forêt de
31 ares 14 mètres (346 perches) située au bois du Land,
commune d'Essert, peuplée d'environ 120 m² de rouge
propre à billons et poteaux de toutes dimensions.
J.-B. DOUSSE, greffier.

MÉCANIQUE SPECIALE
Soudure autogène Travail au tour
L. DALER & C^{ie}
Vis-à-vis de l'Hôtel Terminus et Petit-Plan. Atelier avec
force motrice pour réparations de machines à coudre,
machines à écrire, phonographes, bicyclettes.
Révisions de moteurs automobiles et motocyclettes.

Agriculteurs, nettoyez vos vaches avec la
Poudre pour vaches velées
de la
Pharmacie Barbezat
PAYERNE
Prix du paquet, 1 fr. 20.
Depuis 2 paquets, franco.

Pour raison de santé et prochain départ, à remettre,
à La Chau-de-Fonds, à de très favorables conditions
GRANDE PENSION
située au centre des affaires, belle et bonne clientèle.
Nombreuses années d'existence. Vieille renommée. Bonne
cave. Gain assuré. Convient pour cuisinière ou per-
sonne avec famille. Très belle affaire à reprendre et
absolument sérieuse.
S'adr., pour tous renseignements, Pension Kschli.

Université de Commerce de St-Gall
Subventionnée par la Confédération suisse
Sous la direction de la Chambre de Commerce de St-Gall
Les semestres commencent milles avril et commencent octobre.
PROGRAMME DES COURS PAR LE SECRÉTARIAT
Commerce, Banque, Industrie, Enseignement commercial,
Administration, Assurance, Cours de réviseurs de livres.

Denrées coloniales
GROS Epicerie Fine DÉTAIL
EIGENMANN, CHATTON & C^{ie}
Achévement : Maison Arnold KÄBER
Rue du Tillou, Nos 148 & 149
MAGASIN AGRANDI
Spécialités : Cafés verts et rôtis; Grand assortiment d'articles de fête;
Hiscuits suisses, chocolats, conserves, liqueurs fines, thés, etc. 5538
Téléphone N° 23

Importante MAISON DE
CHAUFFAGE DEMANDE,
pour la ville et le canton de
Fribourg,
représentant
sérieux, au courant de la
branche et bien introduit
auprès de la clientèle. Situa-
tion d'avenir; entrée
immédiate.
Envoyer offres et renseigne-
ments sur activité anté-
rieure et prétentions, sous
Z 14178 L à « Publicitas »
S. A., Genève. 5551

Demoiselle de magasin
de toute confiance et parlant
un peu l'allemand, demande
place.
5569
Offres sous chiffres N. D. E.
7, Poste restante, Fribourg.

On a perdu, samedi soir,
de la gare de Morat à Villars-
les-Moines, un
portefeuille
contenant 1200 francs. — Le
rapporteur contre bonne récom-
pense à la Police locale de
Fribourg ou de Morat.

M^{me} Ed. JUNOD, à Cer-
gémont (Jura bernois), de-
mande une
femme de chambre
bonne d'enfant connaissant bien
le français, la couture, le service,
pour 3 semaines, dès le début de
3 mois. Entrée immédiate ou
époque à convenir.
Envoyer prétentions, certifi-
cats et photographie.

Gain accessoire
durable et profitable p^r dames de
toute position, à domicile. Rensei-
gnements et modèle, contre
40 cent. en timbres-poste, par
signs. Koneberg, Lugano I,
Via Sâssa, 6. 5181

Bandages herniaires
Grand choix de bandages
diagnostiqués, dorénavant
très pratiques, plus avantageux
et infiniment meilleur marché que
ceux vendus jusqu'à ce jour.
Bandages à ressorts dans
tous les genres et à très bas prix.
En indiquant le côté, on s'est fait
un double et moyennant les mesu-
res, l'envoi sur commande.
Discretion absolue, chez
P. Germond, sellerie, Payerne.

POUR LES FÊTES
Grand choix de cadeaux utiles
Etagères
Travaillieuses
Tables fantaisie
Jardinières
Meubles pour vestibules
Descentes de lit
Devants de lavabo
Couvreurs de laine
Glaces, tableaux
Pharmacies, etc.
Un stock de luges
très bon marché.

F. BOPP
Ameublements
FRIBOURG, rue du Tir, 8

OIES
de 3 à 4 kg. par pièce, déplumées,
le kg. Fr. 3 à 3.50; Poulets,
Fr. 4.50 le kg.; Dindons, Fr.
3.80 à 4.30 le kg.; Oranges, à
Fr. 0.50 le kg.; Citrons, à Fr.
3.50 les 50 pièces. 5585
H. BALESTRA,
Gerra Camb. (Tessin).

PÉTROLE
d'Amérique (1^{re} qualité)
Livraisons aux consommateurs
en fûts de 200 litres, ou
bidons de 5 litres, aux meil-
leures conditions.
RADIA (S. A.)
LAUSANNE
Haldimand, 14

Oignons de ménage
à partir de 50 kg.
Citrons & oranges
en caisses de 300 à 360 pièces à
à vendre, avantageusement, la
6^{me} suisse de Pailles et Fourrages,
BERNE.
Téléphone 2727 - rue Neuve, 37.

POSTICHES D'ART
Modèles choisis
depuis
Fr. 25.—
Aug.
Bernard
13, Av.
Ruebonnet
LAUSANNE
Catalogue franco

On demande pour Noël
UNE JEUNE FILLE
pour la campagne et aider aux
travaux de la maison. Occasion
d'apprendre l'allemand.
Offres à Ignace Abischer,
Seltawil, p. Heitenried.

Comptabilité
Excellentes leçons particu-
lières, sur place ou par cor-
respondance. Initiation rapide
à tous les systèmes de comp-
tabilité. Succès garanti. Notice
sur demande. 5589
H. BÉNÉCHAL, expert
comptable, 1, Place du
Grand St-Jean, Lausanne

A LOUER
près de la Gare, appartement
de 2 chambres, cuisine et dépen-
dances. P 5148 F 5023
S'adresser à M^{me} Delachaux,
Villa des Fougères.

A louer pour tout de suite
2 APPARTEMENTS
de 2 chambres, cuisine et cave,
eau et lumière.
S'adresser à M. Kolly, bou-
langier, à la Neuveville.

A la même adresse, on de-
mande une bonne fille pour
faire la cuisine et les travaux de
ménage. 5599

Catalogue des timbres de guerre 1916
Le plus complet
Prix 0.50
Beaux en-
vois à choix
sur demande.
P^r un achat
de 10 fr. les
50 cent. se-
ront remboursés. 5180
Maison de timbres-poste,
ZUMSTEIN & C^{ie}, Berne.

Boulangerie à vendre
Pour cause de santé, on offre
à vendre, dans un chef-lieu de
district, une maison comprenant
boulangerie avec logements,
bénéficiant d'une bonne et an-
cienne clientèle.
Pétrin mécanique, annexes
comportant grange, écurie et
assais. 5571
Situation d'avenir pour bou-
langier sérieux et actif.
S'adresser sous P 5708 F à Pu-
blicitas S. A., Fribourg.

Papiers peints
Immense choix Très bon marché
chez F. BOPP, Ameublements,
rue du Tir, 8, Fribourg.

Ecole de modes
GAMBACH
Vente de chapeaux
à prix très réduits

POUR LES FÊTES
DE
Saint-Nicolas et Noël
Grand choix de nouveautés en jouets d'enfants.
Beau choix en jouets suisses.
EXPOSITION au 1^{er} ÉTAGE
Magasin : Rue de Lausanne, 78, et Bazar fribourgeois
rue du Tillou, 155
V^o MAYER-BRENDER

Apprenti jardinier
Garçon intelligent et robuste
aurait l'occasion d'apprendre
à fond le métier de
jardinier en même temps que
la langue allemande.
A la même adresse, un jeune
homme pourrait entrer
pour aider dans un com-
merce de fruits et légumes.
S'adresser à A. Kuster, jar-
dinier marchand, Engelberg
(Obwald). P 4456 Lz 5627

Cabinet dentaire
H. DOUSSE, d. d.
Chirurgien-Dentiste
Téléph. 12
BULLE
Travaux modernes
Traitements sans douleur
— Dentiers garantis —

On demande, pour un café,
UNE JEUNE FILLE
sachant les deux langues.
S'adresser sous P 5743 F à
Publicitas S. A., Fribourg.

Domestique
de 16 à 20 ans, sachant tra-
vailler, est demandé. — H. Berni
Gollion, près Cossonay.

Maison spéciale
pour Soieries et Velours
Riche assortiment des tissus les plus
modernes pour manteaux, robes, blouses,
toilettes de ville et de société.
E. Jucker & C^{ie}
Berne, Place du Théâtre

L'EAU VERTE
de l'abbaye cistercienne de la Malgrange
à Fribourg, fondée en 1259
Elixir d'un goût exquis
composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions
diées et longtemps expérimentées, sans alcool et plantes nuisibles.
Souverains dans les cas d'indigestion, dévègements d'estomac,
digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. etc. Préserve
efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.
Chez MM. Eigenmann, Chatton et C^{ie}, négd.; Lapp, Bou-
knecht & Gottrau, Couray s'Arènes, Villalèves; H. von
Schmid, pharmacien; Guillard-Richard; Fr. Guillard, snc
Chanonnes; Société de Consommation, rue des Alpes; Aye
rue de la Préfecture et place de la Gare; Misseros, rue de Lausanne
et Beaugard.
Bulle, pharmacien, à Estavayer-le-Lac; Strehel et Carli
pharmaciens, à Bulle; Rohdey, pharmacien, et Pharmacie écon-
mique Romont; Jambé, pharmacien, à Châtel St-Denis; Leclerc
& Geris, droguerie de la Croix-d'Or, Genève; Pharmacie
l'Orangerie, Neuchâtel. Droguerie Christen, Moudon.
Liquor de genièvre de montagne, chez MM. Eigenmann
Chatton & C^{ie}, négd. H 5145-44 F

Jos. MICHAUD
Constructeur diplômé
Avenue de Pérolles, 10, bureau II^{me} étage
Téléph. 5.29 FRIBOURG Téléph. 5.29
Installation de chauffages centraux
à eaux chaudes et vapeur
Chauffages à air chaud pour églises
Installations sanitaires
— Ventilation —
RÉPARATIONS ∞ TRANSFORMATIONS
Devis et études gratuites. Meilleures références.
Monteurs et aides-monteurs sont demandés. Excellentes
références exigées. H 4254 F 4541

Mise aux enchères publiques
Les enfants de feu Théodine Aebly exposent à vendre aux
enchères publiques, devant leur domicile, à la Rotonde, Vil-
larzel-sur-Mur, le mercredi 13 décembre, 2 vaches, 2 porcs,
4 génisses de 12 à 20 mois, 2 porcs à l'engrais, 2 chars, 2 hermines,
1 charrette brabant, 1 bûtoir, 1 caisse à paille, 1 machine à battre,
1 hache-paille, harnais et clochettes de vaches. Tous les outils agri-
coles et autres; 4 lits complets, armoires, canapé, linge, batterie de
cuisine, pommes de terre et graines, bois à brûler.
Environ 2000 pieds de foin et regain, à consommer sur place.
Les mises commenceront à 9 heures pour le chédail et à
1 heure pour le détail. 5598-1516
L'expansant :
Joseph BIELHANS, tuteur.

Compagnie Générale Transatlantique
Ligne postale française à grande vitesse
BORDEAUX-NEW-YORK
Départs hebdomadaires réguliers par les paquebots rapides Lafayette,
Espagne (luxe), Rochambeau, Chicago, La Touraine.
St-Nazaire-La Havane-Vera-Cruz
Départ mensuel de St-Nazaire par paquebot rapides.
Les Antilles-Le Venezuela-La Colombie-Colon et Panama
Tous les 15 jours un départ de Bordeaux et St-Nazaire alternativement.
Bordeaux-Haiti-Santiago de Cuba
Départ mensuel de Bordeaux.
LE MAROC
Départs trois fois par mois de Bordeaux pour Casablanca et Magazan.
L'ALGÈRE-LA TUNISIE
Départs réguliers et fréquents de Marseille pour Alger, Oran, Bougie, Bône,
Philippeville, Bizerte et Tunis.
Pour renseignements, s'adresser à H 1000 Q 1054
MM. ZWILCHENBART S. A. à Bâle; ROMMEL & C^{ie}, à Bâle
M. H. LANG-GUYER de la Maison Lang & C^{ie}, à Fribourg